



# COMBLOUX

360° mont blanc france

SOMMAIRE

**COMMUNE DE COMBLOUX**

**Haute-Savoie**

**Domaine VTT**

**Aménagement d'un espace VTT**

**"MB Camp"**



## NOTE ENVIRONNEMENTALE DU PROJET

Terre&Eau  
1540 Route du Pont d'Onnex  
74370 VILLAZ  
Tél. 06 62 89 46 46  
Email [terre.et.eau.74@gmail.com](mailto:terre.et.eau.74@gmail.com)

Mars 2018

# SOMMAIRE

<b>1. PRÉSENTATION DU CONCEPT "MB CAMP" .....</b>	<b>3</b>
<b>2. ANALYSE DE L'ETAT INITIAL DU SITE .....</b>	<b>4</b>
2.1. ENVIRONNEMENT PHYSIQUE.....	4
2.1.1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE.....	4
2.1.2. SITUATION DE LA ZONE D'ÉTUDE .....	5
2.1.3. CONTEXTE GÉOLOGIQUE ET GÉOTECHNIQUE .....	6
2.1.4. HYDROLOGIE.....	6
2.2. ENVIRONNEMENT BIOLOGIQUE.....	7
2.2.1. INVENTAIRE FLORISTIQUE .....	7
2.2.2. INVENTAIRE FAUNISTIQUE .....	8
2.3. LES ZONAGES ENVIRONNEMENTAUX.....	8
2.4. LE PAYSAGE .....	9
2.4.1. PAYSAGE LOCAL.....	9
2.4.2. USAGE ET FRÉQUENTATION .....	9
<b>3. EFFETS DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT .....</b>	<b>11</b>
3.1. IMPACT SUR LE MILIEU NATUREL.....	11
3.2. IMPACT SUR LE PAYSAGE .....	11
3.3. IMPACT SUR L'HYDROLOGIE.....	11
<b>4. MESURES POUR LIMITER LES IMPACTS DU PROJET .....</b>	<b>12</b>
4.1. DANS LE DOMAINE FORESTIER.....	12
4.2. MESURES LIÉES AU MILIEU NATUREL .....	12
4.3. VÉGÉTALISATION.....	13
4.4. MESURES LIÉES AU PAYSAGE .....	13
<b>5. CONCLUSION .....</b>	<b>14</b>

---

# 1. PRÉSENTATION DU CONCEPT "MB CAMP"

---

Aujourd'hui en France, peu de stations investissent sur la pratique du All Mountain avec des parcours dédiés et spécialement conçus pour cette discipline.

Hors la majorité des pratiquants, pour la plupart non élitiste, plébiscite cette approche de vtt "passe partout", accessible à la famille.

L'offre produit VTT All Mountain discipline en pleine expansion s'inscrit parfaitement dans cette mouvance : **tout faire avec un VTT**

Le but de Combloux est de proposer une offre avec une vision moderne et novatrice de la pratique VTT.

L'offre marketing va se reposer sur la capitalisation du nom de la MB RACE pour asseoir sa notoriété.

Du fait de la non nécessité de l'utilisation des remontés mécaniques la période d'utilisation sera étendue.

Ainsi sera créé des sentiers VTT XC ludiques, typés All Mountain pouvant servir de vitrine pour la MB Race et Combloux.

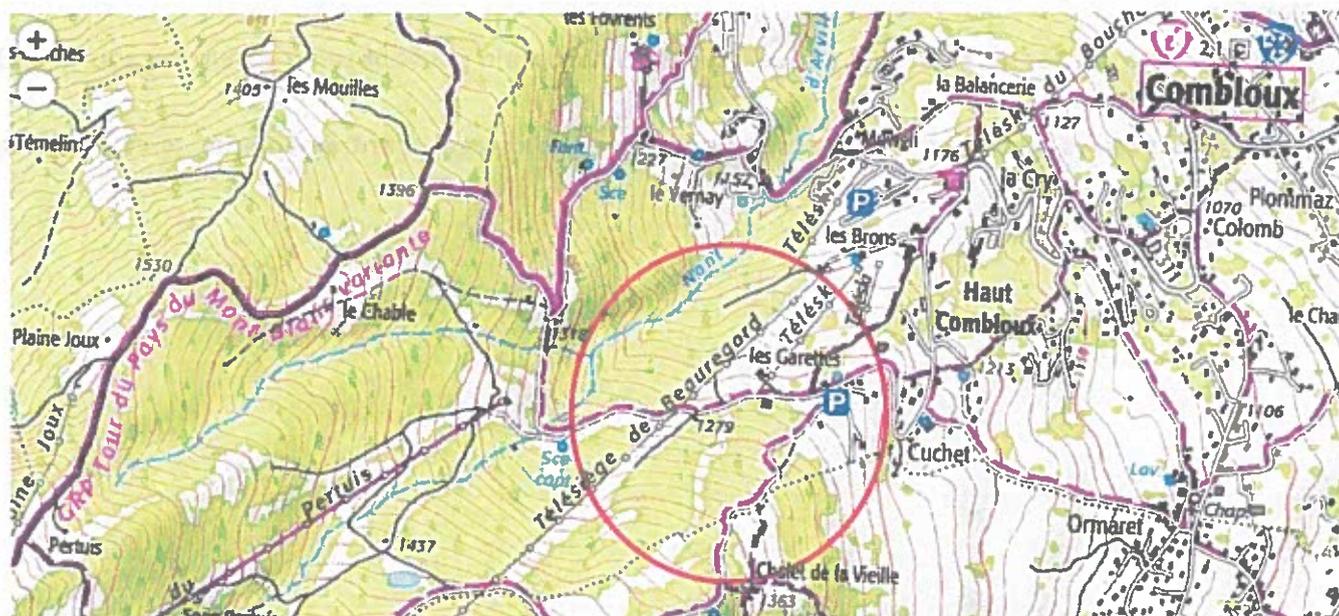
Ces parcours taillés pour tous seront aussi support pour des stages d'entraînements, tests produits, séminaires...

## 2. ANALYSE DE L'ETAT INITIAL DU SITE

### 2.1. ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

#### 2.1.1. Situation géographique

La commune de Combloux se situe au Nord de Megève et au Sud de Sallanches. Elle couvre une superficie de 1780 ha et s'étend entre 720 et 1784 mètres d'altitude.

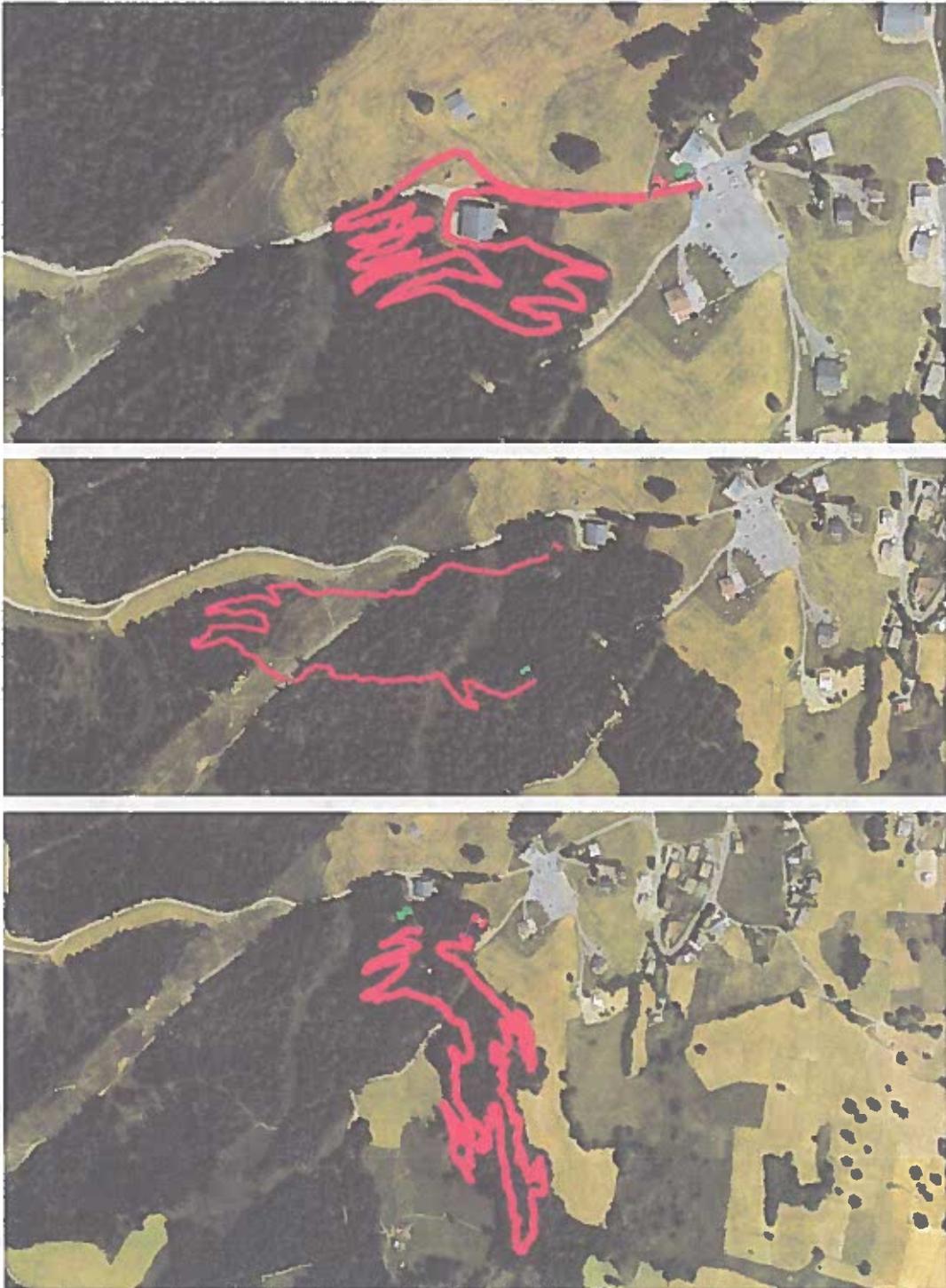


Localisation de la zone d'étude – Copyright IGN

### 2.1.2. Situation de la zone d'étude

Le MB Camp se situe au pied des pistes de Combloux entre Cuchet et le chalet de la Vieille.

Trois parcours seront proposés dans un premier temps.



*Localisation des trois parcours sur photo aérienne*

### 2.1.3. Contexte géologique et géotechnique

Pour l'essentiel, les communes de Combloux et de Demi Quartier sont constituées par des terrains d'origine liasique s'étagant du Lias inférieur à schistes en fond de vallée au Lias moyen calcaire en partie supérieure.

Jusqu'à 1500 mètres d'altitude, la partie inférieure du massif est recouverte par des moraines indifférenciées.

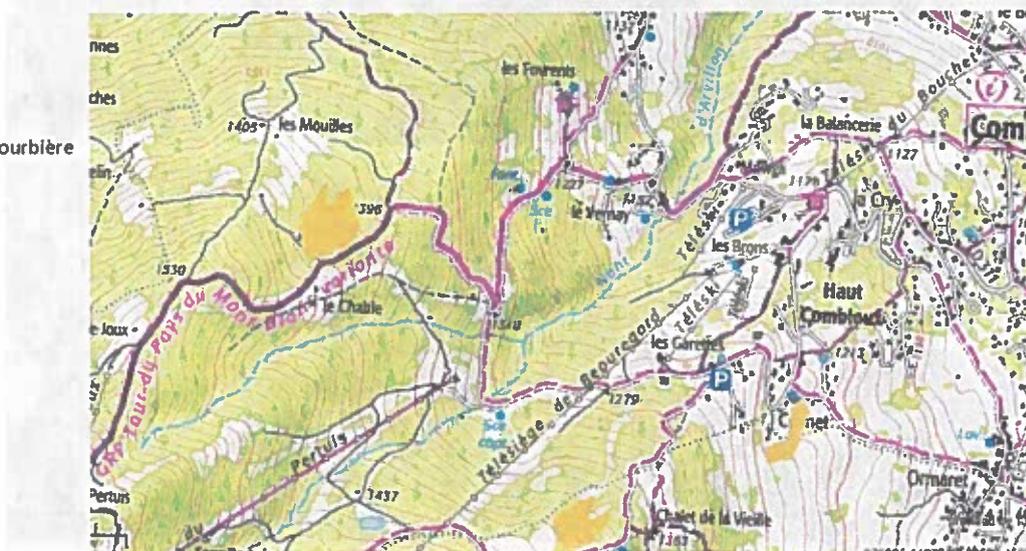
Localement le projet s'inscrit dans ce contexte morainique plaqué sur des schistes du Lias inférieur. Ce substratum liasique est peu apparent sauf localement dans le thalweg des ruisseaux.

### 2.1.4. Hydrologie

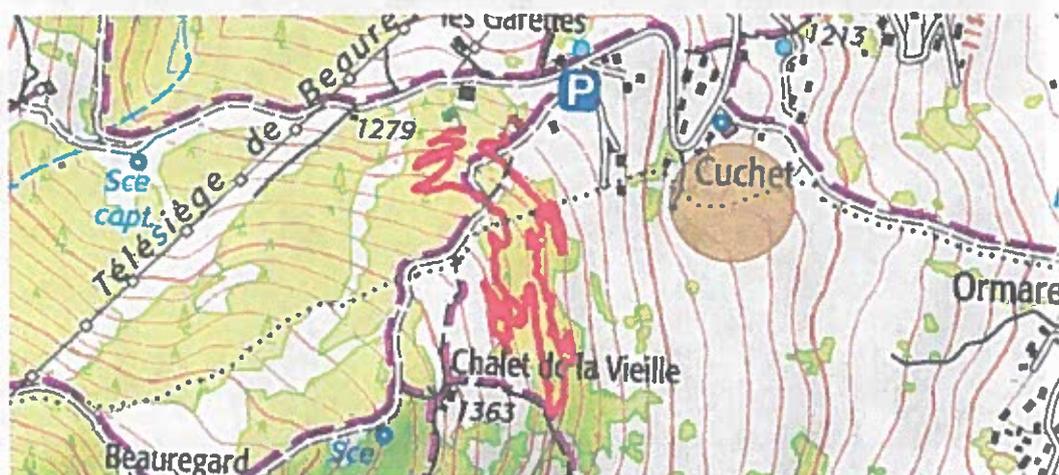
La zone d'étude est drainée à l'ouest par le Nant d'Avrillon.

Plusieurs sources sont captées dans le secteur, mais le projet se trouve en aval des captages.

Plusieurs zones humides sont répertoriées par ASTER dans le secteur.



Carte des zones humides



Aucun parcours n'est tracé dans une zone humide répertoriée, seul un parcours passe à proximité (plus de 300m).

Une étude des zones humides proches du projet a cependant été intégrée au projet pour avoir une meilleure connaissance de leur fonctionnement et de leur qualité.

## 2.2. ENVIRONNEMENT BIOLOGIQUE

Du fait de la période d'étude, aucune prospection de la flore n'a été réalisée. Seule la bibliographie a servi de support.

### 2.2.1. Inventaire floristique

**Bibliographie :**

Les milieux traversés sont variés : prairies, zones humides et boisement.

#### 2.2.1.1. Les prairies :

Ce sont des prairies montagnardes à *Trisetum flavescens* et *Leontodon hispidus* :

**Polygonotrisetum–Poion alpinae** Code Corine 36-51 et 36-52

Le cortège de végétation présent est caractéristique de ce type de formation, avec *Lotus corniculatus*, *Trollium europaeus*, *Carex ferruginea*, *Trifolium badium*, *Ranunculus montana*, *Trifolium pratense*, *Hypericum perforatum*, *Brunella vulgaris*, *Myosotis alpestris*.

Localement, la prairie enrichie par des apports de fumier voit un développement d'espèces à caractère nitrophile et de graminées prairiales (*Dactylis glomerata*, *Phleum alpinum*, *Rumex alpina*, *Festuca rubra*).

### 2.2.1.2. Les formations forestières :

Le projet impacte une faible zone boisée.

Ce boisement présente une structure mixte d'espèces forestières de conifères (*Picea*, *Abies*) et de feuillus (*Acer pseudoplatanus*, *Sorbus aucuparia*, *Sorbus aria*, *Salix caprea* ...).

## 2.2.2. Inventaire faunistique

### 2.2.2.1. Avifaune

Un relevé a été effectué par le bureau Hydretudes lors de l'étude d'impacts pour le projet de renforcement et extension du réseau d'enneigement en 2017. Le projet se trouve à 500m des pistes. Les espèces avifaunistiques recensées sont nombreuses et relativement communes, les espèces forestières sont dominantes et représentées par le Grimpereau des bois, le Pic noir, le Pinson des arbres, le Geai des Chênes, la Mésange huppée, le Cassenoix moucheté, la Mésange noire, le Bouvreuil pivoine, le Troglodyte mignon, l'Accenteur mouchet, ... Les autres espèces comme le Pipit des arbres, le Rougegorge familier, le Rougequeue noir, le Merle noir, le Pouillot véloce, la Fauvette à tête noire, les Roitelets, les Grives et Bergeronnette grise ... sont des espèces que l'on retrouve plutôt dans les milieux de transitions tels que les lisières ou plus ouverts voire même sur les infrastructures anthropiques. Enfin d'autres espèces dites espèces des milieux ouverts fréquentent le milieu de manière transitoire comme la Corneille noire et le Martinet noir.

Au niveau des espèces à enjeu de conservation, six espèces disposent d'un enjeu de conservation "Assez fort" à "Fort". Il s'agit : de la Pipistrelle commune, Pipistrelle de Nathusius, du Martinet noir, du Pic noir, du Bouvreuil pivoine et du Roitelet huppé.

### 2.2.2.2. Mammifères :

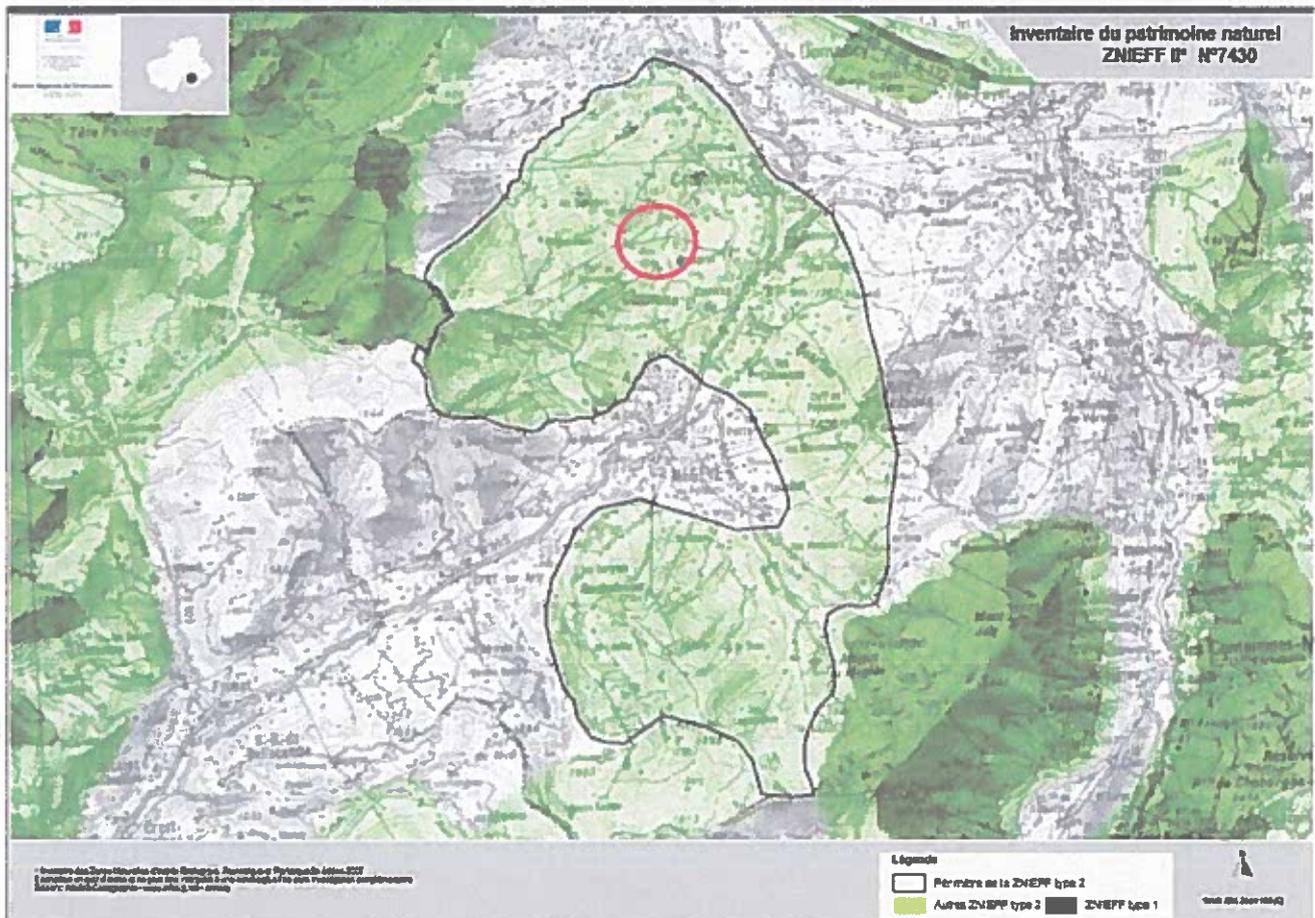
Le Chevreuil (*Rupicola rupicola*) est très présent dans tout le massif. Le secteur peut également être fréquenté par le Renard (*Vulpes vulpes*), le Blaireau (*Meles meles*), l'Ecureuil (*Sciurus vulgaris*), le Lièvre commun (*Lepus europaeus*) ...

## 2.3. LES ZONAGES ENVIRONNEMENTAUX

---

La zone d'étude se situe dans le périmètre d'une ZNIEFF de type 2 N° 7430 dite « Ensemble des zones humides des environs de Combloux et Megève ».

Cette ZNIEFF de 5680 Ha concerne un site favorable à l'installation de petites zones humides de versants, avec des habitats caractéristiques « les bas marais alcalins ».



Carte de la ZNIEFF de type 2 N° 7430

## 2.4. LE PAYSAGE

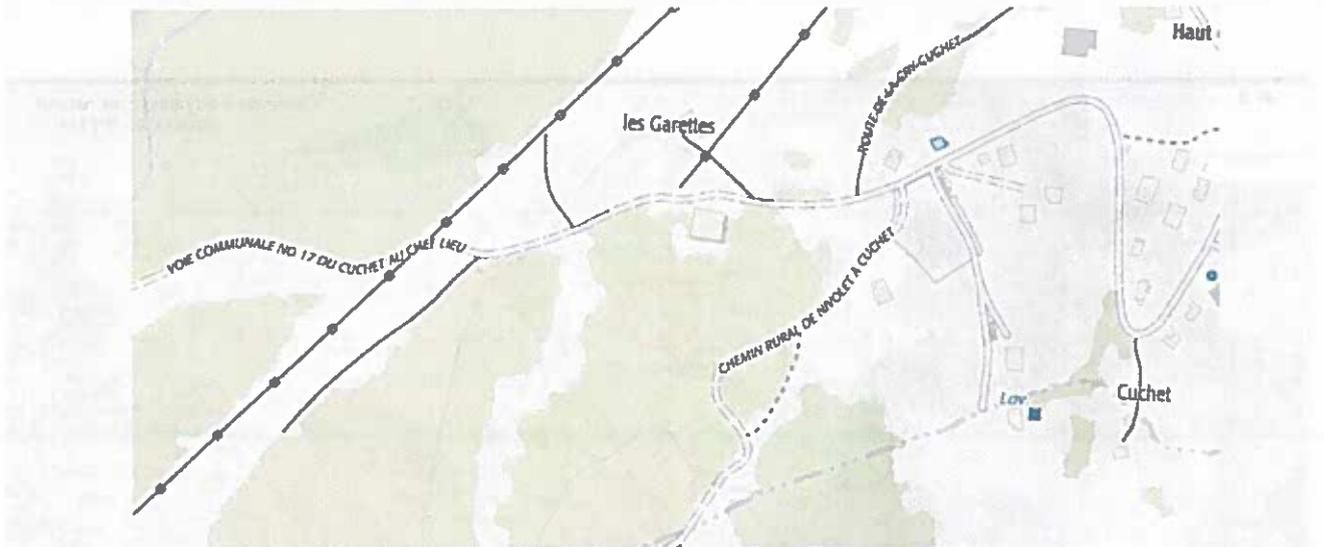
### 2.4.1. Paysage local

Le domaine de Combloux s'intègre dans un ensemble assez vaste. Les principales caractéristiques sont liées à la mosaïque formée par le domaine forestier très présent et les prairies support du domaine skiable.

### 2.4.2. Usage et fréquentation

- Fréquentation estivale :

De nombreux parcours pedestes partent du parking de Cuchet. Le site est très fréquenté l'été. Le chemin rural de Nivolet à Cuchet est très fréquenté par les piétons et VTTistes ainsi que la voie communale n°17.



Les parcours VTT N° 18 et 11 inscrit sur le plan VTT actuel arrivent toutes les deux sur le parking de Cuchet depuis le sommet des pistes.

• **Fréquentation hivernale :**

Le secteur est très fréquenté avec deux pistes, piste rouge du Grand Bois à l'Est, et à l'Ouest piste verte du Plan.

---

## 3. EFFETS DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT

---

### 3.1. IMPACT SUR LE MILIEU NATUREL

---

#### ◆ Impact sur le domaine forestier

Le projet nécessite le défrichage d'une surface de moins de 1 hectare se réduisant à du défrichage sur une bande de moins de 2 mètres de large. Les arbres de qualité ne seront pas coupés.

#### ◆ Impact sur la flore

L'étude réalisée met en évidence une végétation montagnarde.

Le secteur se situe dans une ZNIEFF qui couvre une grande partie du territoire communal. Cette ZNIEFF caractérise des zones humides.

Aucune zone humide ne sera affectée par des terrassements. Si le projet passe sur un secteur classé "humide", un aménagement sur cailleboti sera mis en place.

#### ◆ Impact sur la faune

Il est essentiellement lié à la phase travaux avec des risques de destruction d'animaux pendant l'intervention des engins de chantiers. Les matériaux seront emmenés par brouettes autoportées.

En phase de fonctionnement, le risque lié à la faune est marginal au même titre que les pistes de ski en général.

Les bois morts et les houpiers seront laissés en ts favorisant des caches pour la faune et une zone à coléoptères.

### 3.2. IMPACT SUR LE PAYSAGE

---

Globalement, les travaux seront peu perceptibles.

La principale contrainte est liée à la phase « chantier » qui sera moindre, vu le peu de terrassement nécessaire. Seuls les camions de stabilisés seront nécessaires pour l'apport de matériaux de finition de la piste. Ces camions n'iront pas plus loin que le parking de la Cry Cuchet. Les transports sur site s'effectuant en brouettes autoportées.

### 3.3. IMPACT SUR L'HYDROLOGIE

---

Aucun impact à prévoir.

## 4. MESURES POUR LIMITER LES IMPACTS DU PROJET

---

Au regard des éléments collectés dans l'analyse de l'état initial, les principales contraintes identifiées sont :

- l'aspect forestier

### 4.1. DANS LE DOMAINE FORESTIER

---

Le défrichage va porter sur une surface de moins de 1Ha. Les dispositions suivantes seront prises :

- coupe des arbres réalisée avec soin en limitant l'impact sur les sols.
- pas d'arbre de qualité coupé, que du débroussaillage
- Aucune évacuation des arbres. Pas l'impact sur les sols.
- reboisement si nécessaire avec des jeunes plants forestiers (Epicéas, Erables, Frênes, ...)

### 4.2. MESURES LIÉES AU MILIEU NATUREL

---

- *Floristique*

Pour toutes les prairies naturelles impactées, les dispositions prévues sont les suivantes :

- exécution des travaux au maximum en période sèche estivale
- limitation des terrassements et des emprises au strict minimum nécessaire pour la réalisation des travaux et la sécurité du chantier. Pas d'évacuation de matériaux.
- les engins de chantier utilisés sont en bon état de fonctionnement et conformes à la législation en vigueur. Pas de gros véhicules sur site (utilisation de brouettes autoportées).
- les terrassements visent à optimiser les déblais – remblais

- *Faunistique*

L'impact du chantier est essentiellement lié au dérangement et, dans une moindre mesure, à la perte d'une zone de gagnage. Pour la faune aviaire, l'impact sera quasi nul car limité à quelques grands arbres.

Les dispositions prises sont les suivantes :

- coupe et débroussaillage à l'automne précédent le chantier
- utilisation de matériel conforme (huile biodégradable)

### 4.3. VÉGÉTALISATION

---

Après l'exploitation des bois, les terrassements vont s'effectuer selon le protocole suivant :

- décapage de la terre végétale mise en stock
- mise en forme générale selon les profils définis par le maître d'œuvre
- régalaie de la terre végétale sur la surface et mise en forme définitive

La végétation devra en outre assurer la stabilité durable du substratum mis en forme : croissance rapide et enracinement drageonnant.

### 4.4. MESURES LIÉES AU PAYSAGE

---

En vision proche, le projet sera très peu visible car s'intégrant dans le paysage et possède une emprise très étroite.

Les mesures mises en œuvre pour limiter l'impact paysager sont les suivantes :

- revégétalisation immédiate des emprises après travaux
- limitation des terrassements au strict nécessaire.

---

## 5. CONCLUSION

---

Le projet présenté se situe dans un secteur dédié, depuis de nombreuses années, à la pratique des sports d'hiver et du VTT.

Le projet impacte très peu la zone forestière, et présente une intégration paysagère intégrale.

Dans le cadre des travaux, les terrassements devront être limités au strict minimum permettant ainsi de limiter l'impact.

La Commune de Combloux en association avec la Commune de Demi Quartier s'engage à réaliser les travaux selon un protocole permettant de limiter au maximum les incidences du projet.

Pour Terre&Eau